

# Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

## APPRENTISSAGE

### De nouveaux parcours de formation

*Entre 1992 et 1996, le nombre de jeunes qui entrent en apprentissage a augmenté de 54 %. Certes, la majorité d'entre eux prépare encore un CAP. Mais cet engouement pour l'apprentissage concerne avant tout les diplômés d'un niveau supérieur au baccalauréat qui se sont peu à peu ouverts à ce mode de formation. Ces évolutions ont largement modifié sa place dans le système éducatif. On voit désormais apparaître de nouvelles filières, mais aussi de nouveaux parcours de formation qui s'appuient largement sur l'apprentissage : enchaînant plusieurs cycles de formation après une classe de troisième, certains jeunes deviennent techniciens uniquement par cette voie.*

Depuis 1987, des dispositions législatives ont ouvert l'apprentissage à de nouveaux diplômés. Jusqu'alors, ce mode de formation sous contrat de travail, qui alterne périodes scolaires et périodes en entreprise, était surtout réservé à des jeunes qui préparaient un CAP (certificat d'aptitude professionnelle). Les baccalauréats professionnels et les brevets de technicien supérieur (BTS) ont été les premiers diplômés concernés par cette évolution. Puis un pas supplémentaire a été franchi avec la décision de former des ingénieurs par cette voie.

Aujourd'hui, l'éventail des formations par apprentissage s'est considérablement élargi. Il couvre la majorité des diplômés technologiques et professionnels de l'Éducation nationale, mais aussi la plupart des titres et diplômés délivrés par les ministères de l'Agriculture, de la Jeunesse et des Sports, de la Santé, ainsi que par les chambres consulaires. En 1996, plus de 1 400 titres et diplômés homologués pouvaient être préparés par la voie de l'apprentissage.

#### PLUS DE DIPLÔMES, PLUS D'APPRENTIS

Depuis dix ans, l'apprentissage prend donc une nouvelle place dans le système de formation initiale. À partir de 1993, on assiste même à deux ruptures. Une rupture quantitative tout d'abord : en quatre ans, le nombre de nouveaux apprentis a augmenté de 54 %. En 1996, plus de 170 000 jeunes débutaient un cycle de formation en apprentissage. L'apprentissage a également été marqué par une rupture structurelle : la préparation par cette voie d'un diplôme de niveau supérieur au CAP et au BEP s'est banalisée ; elle concerne aujourd'hui plus d'un apprenti sur quatre (cf. tableau ci-contre).

Ces transformations se lisent dans le développement spectaculaire de certains types de diplômés. Ainsi, les jeunes

qui choisissent de préparer un BTS par apprentissage sont presque cinq fois plus nombreux en 1996 qu'en 1992. Ce mode de formation devient non négligeable pour l'obtention de ce diplôme : un apprenti pour dix scolaires en 1996 contre un pour cinquante en 1992.

Le baccalauréat professionnel est traversé, dans une moindre mesure, par des évolutions de même type : le nombre de jeunes qui préparent ce diplôme en apprentissage est trois fois plus important en 1996 qu'en 1992.

La préparation par apprentissage d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un diplôme d'ingénieur ou d'école de commerce attire également un nombre croissant de jeunes. Leur part dans l'ensemble des apprentis reste néanmoins faible. Pourtant, l'ouverture de ces diplômés à l'apprentissage, par sa valeur emblématique, a largement contribué à rénover l'image de ce mode de formation.

#### L'ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN APPRENTISSAGE ENTRE 1992 ET 1996 (en %)

| Diplôme préparé                                    | 1992 | 1996 | Évolution des entrées |
|--|------|------|-----------------------|
| CAP  | 75   | 58   | + 20 %                |
| BEP  | 8    | 14   | + 163 %               |
| Mention complémentaire                             | 4    | 4    | + 52 %                |
| Brevet professionnel                               | 6    | 9    | + 122 %               |
| Bac professionnel                                  | 4    | 7    | + 162 %               |
| BTS  | 2    | 6    | + 358 %               |
| DUT et autres diplômés de l'enseignement supérieur | 1    | 2    | + 351 %               |
| Total  | 100  | 100  | + 54 %                |

Source : DEP. Traitement : Céreq.

Le repositionnement de l'apprentissage dans le système éducatif s'accompagne également d'une transformation du profil des jeunes qui s'engagent dans cette voie : leur niveau de formation s'est élevé. Ainsi en 1996, 31 % de ceux qui entrent en apprentissage pour préparer un CAP ont un niveau inférieur à la classe de troisième, contre 45 % quatre ans auparavant. De même, de plus en plus de jeunes qui débutent la préparation d'un BTS ou d'un DUT en apprentissage sont issus de l'enseignement supérieur.

## LES FILIÈRES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE SE TRANSFORMENT

Si l'on entend par « filière de formation » l'ensemble des titres ou diplômes de différents niveaux qui préparent à des emplois relevant d'un même champ d'activité professionnelle (Hôtellerie, Santé, Mécanique...), jusqu'au début des années 90, les filières de formation par apprentissage étaient courtes.

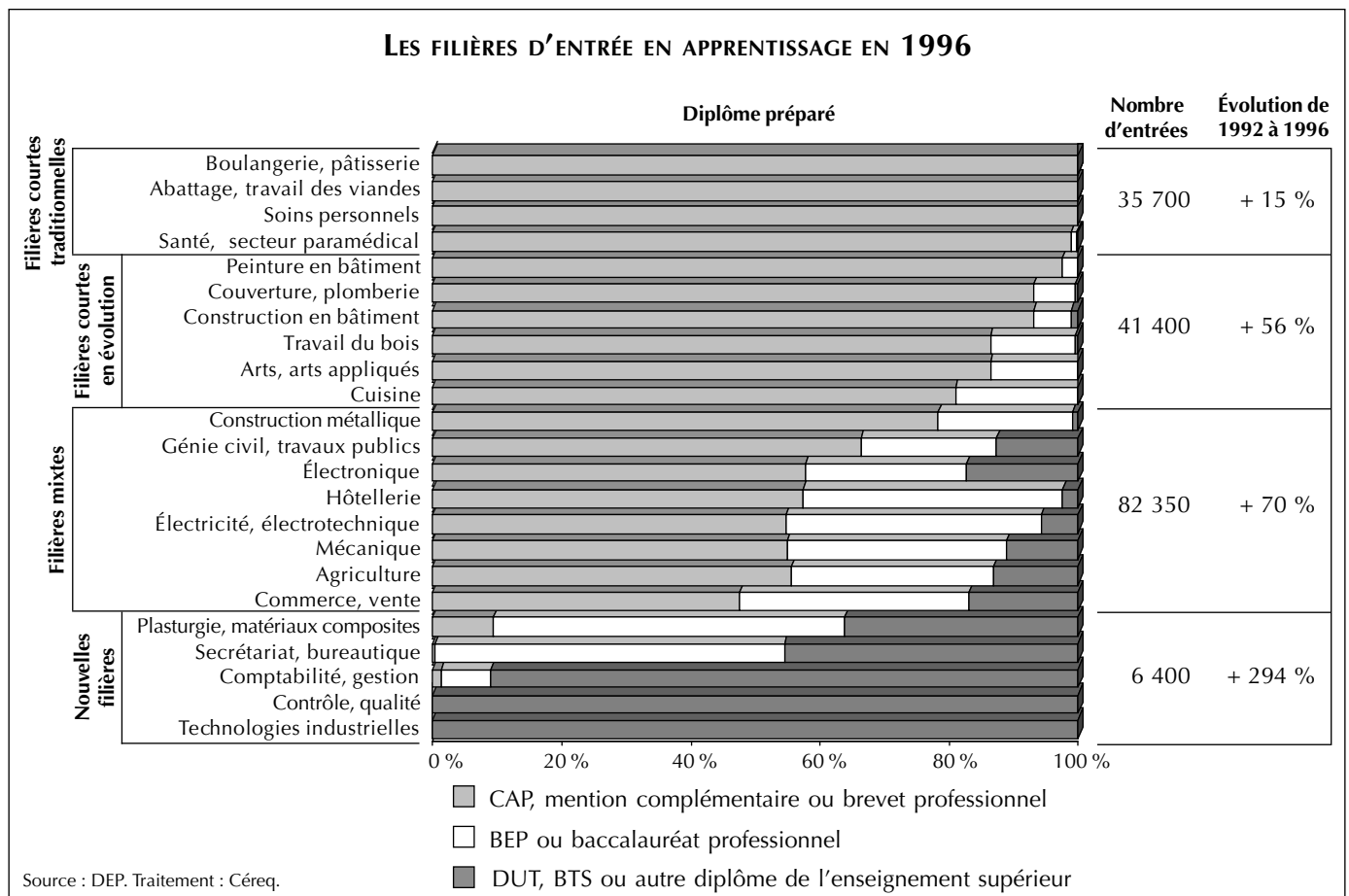
Ainsi, à l'issue d'un CAP, l'apprenti qui souhaitait poursuivre son cursus avait trois possibilités : il pouvait suivre un autre CAP, vers un métier connexe, ou suivre une spécialisation sous la forme d'une mention complémentaire. Il pouvait également accéder au niveau de formation supérieur et préparer un brevet professionnel ou un brevet de maîtrise. Ces deux diplômes constituaient le plus souvent l'aboutissement de la formation par l'apprentissage.

L'ouverture de ce mode de formation à la plupart des diplômes technologiques et professionnels est venue, pour un certain nombre de filières, bousculer ce modèle tradi-

tionnel de l'apprentissage. Aujourd'hui on distingue, sans doute de façon transitoire, quatre types de filières (cf. graphique ci-dessous).

- Les filières Soins personnels (coiffure), Santé (employés et préparateurs en pharmacie) et Alimentation (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie) n'ont pas ou peu utilisé la possibilité d'ouvrir de nouveaux diplômes à l'apprentissage. Elles sont restées des « filières courtes traditionnelles » dans lesquelles l'apprentissage débute au niveau du CAP et s'achève avec la préparation d'un brevet professionnel ou d'un brevet de maîtrise. Ces diplômes ont des référentiels fortement professionnalisés et dominés par une logique de métier. Depuis 1992, le nombre d'apprentis a moins augmenté dans ces filières courtes traditionnelles. Par contre, dans certaines d'entre elles, les Soins personnels et la Santé, le niveau de formation s'est élevé, une plus forte proportion d'apprentis préparant un brevet professionnel.

- D'autres filières courtes sont « en évolution ». Il s'agit principalement de la Cuisine, du Travail du bois, de la Construction métallique et, dans une moindre mesure, du Bâtiment. Les CAP y sont encore nettement majoritaires. Mais, progressivement, elles ouvrent l'apprentissage à des BEP dont les référentiels, plus théoriques et plus polyvalents, requièrent un niveau CAP ou fin de troisième. Parallèlement à un cursus CAP-brevet professionnel qui reste pour l'instant nettement dominant, ces filières mettent en place quelques cursus BEP-baccalauréat professionnel. Ils permettent aux apprentis d'accéder au niveau de forma-



tion supérieur par une autre voie que les traditionnels brevets professionnels et brevets de maîtrise.

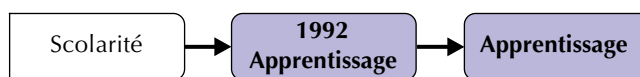
- Depuis quelques années, les filières Commerce, Mécanique, Électricité-électrotechnique, Électronique, Hôtellerie et Agriculture ont ouvert à l'apprentissage des diplômés de niveau baccalauréat, voire supérieur, tout en continuant à préparer des apprentis au CAP ou au brevet professionnel. Elles sont devenues des « filières mixtes » dans lesquelles deux modèles de formation par apprentissage coexistent : outre le modèle traditionnel CAP-brevet professionnel, elles proposent désormais des cursus en trois cycles de formation, BEP-bac professionnel-BTS. L'apprentissage pénètre ainsi des environnements professionnels nouveaux et ouvre l'accès à des emplois de techniciens. Contrepartie de cet élargissement, les effectifs dans ces filières se sont fortement accrus depuis 1992.

- Enfin, de « nouvelles filières » se sont ouvertes à l'apprentissage : la Comptabilité-gestion, le Secrétariat-bureautique, la Plasturgie-matériaux composites et le Contrôle-qualité. Les diplômés auxquels elles préparent les apprentis commencent le plus souvent au niveau du baccalauréat professionnel ou du BTS, et peuvent aller jusqu'au bac + 5 ou au diplôme d'ingénieur. Ces filières proposent donc des cursus en rupture totale avec l'image traditionnelle de l'apprentissage. Les jeunes qui s'y engagent doivent en effet posséder une formation technologique, quand ils n'ont pas déjà un niveau de culture générale élevé (baccalauréat ou début d'études supérieures).

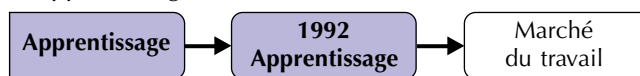
## LA MOITIÉ DES APPRENTIS ENCHAÎNENT PLUSIEURS CYCLES D'APPRENTISSAGE

En 1996, le Céreq a mené une enquête auprès de plus de 5 000 jeunes qui avaient signé un contrat d'apprentissage en 1992. Tous les diplômés ouverts à l'apprentissage à cette date étaient représentés. Cette étude a permis de reconstituer tous les cycles de formation suivis par les apprentis depuis leur sortie du système scolaire jusqu'à la date de l'enquête. Elle montre que la moitié des apprentis ont suivi un parcours composé d'au moins deux cycles d'apprentissage (cf. tableau ci-contre).

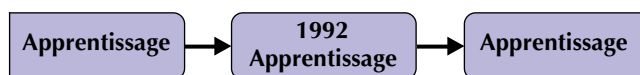
Il peut s'agir d'un « parcours double », à deux cycles. Ainsi 33 % des apprentis ont signé un premier contrat en 1992 et ont continué à se former en apprentissage à l'issue de ce contrat :



10 % ont cessé de se former à l'issue du contrat signé en 1992 mais avaient suivi au moins un cycle de formation par apprentissage avant :



Il peut également s'agir d'un « parcours long ». 7 %, des apprentis ont suivi un apprentissage avant et après 1992 :



Dans le modèle traditionnel de l'apprentissage, le parcours débute le plus souvent par un CAP. À l'issue de ce premier cycle de formation, la moitié des apprentis vont poursuivre leur cursus en apprentissage. Mais ce parcours peut prendre des formes très diverses. Un premier clivage va s'opérer entre les apprentis qui n'ont pas obtenu leur CAP et les autres.

Dans le premier cas, ils tentent alors de le repasser (16 %) ou s'orientent vers un autre CAP (9 %). On observe ainsi parfois des passages entre la Mécanique et la Boulangerie ou entre le Bâtiment et la Cuisine...

Quand ils ont obtenu leur CAP, certains entreprennent un autre CAP dans la même filière (15 %), Mécanique auto puis Carrosserie ou Boulangerie puis Pâtisserie, par exemple. D'autres enchaînent avec une mention complémentaire (12 %) ou un BEP de la même spécialité (12 %), cas de figure rencontré dans les filières Commerce ou Hôtellerie. Enfin, et c'est le cas le plus fréquent, ils poursuivent leur apprentissage avec un brevet professionnel (36 %).

La préparation d'un brevet professionnel est d'ailleurs l'exemple type d'un « parcours double » par apprentissage : parmi les jeunes concernés, plus des trois quarts ont déjà effectué un apprentissage qui leur a permis d'obtenir un CAP, parfois une mention complémentaire, plus rarement un BEP. Le brevet professionnel est l'aboutissement de leur parcours de formation. Lorsqu'ils signent un nouveau contrat d'apprentissage (ou de qualification), c'est pour repasser leur diplôme ou parfois pour obtenir, en complément, un brevet de maîtrise.

Les apprentis qui effectuent une mention complémentaire ont quant à eux souvent des parcours d'apprentissage longs. Ce titre trouve en effet sa place en fin de cursus, soit après un ou deux CAP connexes (dans la Boulangerie-pâtisserie ou le Travail des viandes, par exemple), soit entre un CAP et un brevet professionnel. La mention complémentaire constitue même parfois un passage obligé, notamment pour les jeunes qui se destinent au métier de préparateur en pharmacie.

### TYPES DE PARCOURS SUIVIS PAR LES JEUNES QUI ÉTAIENT EN APPRENTISSAGE EN 1992

| Diplôme préparé   | Un seul cycle d'apprentissage | Parcours double ou long | Effectif |
|---|-------------------------------|-------------------------|----------|
| CAP   | 53 %                          | 47 %                    | 82 651   |
| BEP   | 53 %                          | 47 %                    | 8 970    |
| Mention complémentaire                                    | 12 %                          | 88 %                    | 4 670    |
| Brevet professionnel                                      | 23 %                          | 77 %                    | 6 877    |
| Bac professionnel   | 53 %                          | 47 %                    | 4 262    |
| BTS   | 81 %                          | 19 %                    | 2 105    |
| DUT   | 84 %                          | 16 %                    | 508      |
| Ingénieurs et autres diplômés de l'enseignement supérieur | 89 %                          | 11 %                    | 414      |
| Ensemble  | 50 %                          | <b>50 %</b>             | 110 457  |

Source : Céreq.

## DE NOUVEAUX PARCOURS EN APPRENTISSAGE APPARAISSENT

Au-delà de ces cursus classiques, l'ouverture de l'apprentissage à tous les niveaux de diplômes, et la recomposition des cycles de formation qu'elle génère dans certaines filières, fait apparaître de nouveaux parcours de formation qui s'ébauchent entre 1992 et 1996.

Ainsi, lorsque l'entrée en apprentissage s'effectue après l'obtention d'un baccalauréat, des parcours doubles émergent. Ils concernent des cycles préparatoires en deux ans qui précèdent des formations d'ingénieur. Il s'agit également des BTS de comptabilité ou des DUT de gestion qui précèdent les formations au diplôme d'études comptables et financières (DECF). Ce type de parcours, rare avant 1992, se rencontre plus fréquemment ensuite. Il préfigure des cursus combinant deux cycles en apprentissage, allant d'un bac+2 à un bac+4.

Mais le diplôme qui illustre le mieux les transformations en cours dans certaines filières est le baccalauréat professionnel. Il est en effet à la charnière de deux types de « parcours doubles » : un premier parcours qui permet aux apprentis d'obtenir un BEP puis un baccalauréat professionnel, en général dans des « filières mixtes » tels la Mécanique automobile, le Commerce ou l'Hôtellerie ; et un second parcours qui commence au baccalauréat professionnel et se poursuit par un BTS, surtout dans les filières Mécanique générale, Électricité-électrotechnique, Électronique ou Bureautique.

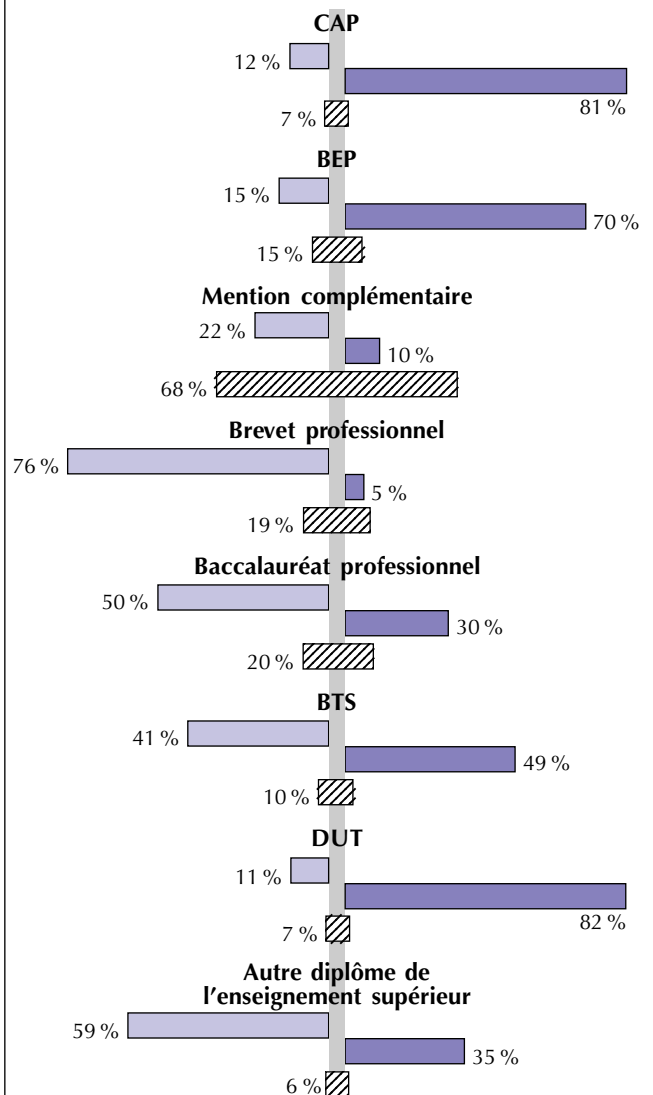
Le baccalauréat professionnel se situe également au cœur d'un « parcours long » où se succèdent BEP, baccalauréat professionnel et BTS. Ainsi, par exemple, après une classe terminale de CAP, un apprenti peut obtenir un BEP Bois et matériaux associés puis un baccalauréat professionnel Productique bois et préparer un BTS dans la même spécialité. Ce type de parcours peut tout aussi bien être effectué dans le tertiaire : après une troisième générale, un apprenti peut enchaîner un BEP de Restauration, puis un bac Hôtelier et préparer, toujours en apprentissage, un BTS Mercatique et gestion hôtelière. Le secteur agricole s'ouvre également aux parcours longs : ainsi, après une troisième générale, un apprenti peut effectuer un BEP de paysagiste puis un brevet de technicien Jardin, espaces verts, et préparer un BTS technico-commercial en Horticulture.

Ces nouveaux parcours soulignent la mutation que traverse l'apprentissage ces dernières années. Il apparaît désormais comme un mode de formation à part entière qui permet de conjuguer poursuite d'études, premières expériences professionnelles et autonomie financière.

Yvonne Pérot, Georgie Simon-Zarca

### LES APPRENTIS QUI SUIVENT PLUSIEURS CYCLES D'APPRENTISSAGE

En 1992, ils préparaient en apprentissage un



#### Parcours doubles

- Ils avaient déjà suivi un apprentissage avant celui de 1992
- Ils ont suivi un apprentissage après celui de 1992

#### Parcours long

- Ils ont suivi un apprentissage avant et après celui de 1992

Note de lecture : Sur 100 jeunes qui en 1992 préparaient un apprentissage et qui ont suivi plusieurs cycles d'apprentissage, 41 ont eu un « parcours double » avec une formation en apprentissage avant leur BTS.

Source : Céreq.